

# Banque centrale européenne - rapport annuel 2025

2025/2182(INI) - 10/02/2026 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 443 voix pour, 71 contre et 117 abstentions, une résolution sur la Banque centrale européenne - rapport annuel 2025.

## *Gouvernance*

Les députés ont affirmé que **l'indépendance statutaire** de la BCE, telle qu'elle est consacrée dans les traités, est un préalable indispensable à l'accomplissement de son mandat, à savoir le maintien de la stabilité des prix. Rappelant que la BCE est responsable devant le Parlement, ils ont souligné l'importance de la **transparence** pour la reddition de comptes et la nécessité d'une architecture institutionnelle et de mécanismes de reddition de comptes solides.

Le Parlement estime que la BCE doit pouvoir prendre ses décisions à l'abri de toute pression politique. Cependant, il reconnaît aussi que si les banques centrales doivent disposer d'une forte indépendance, **elles ne doivent pas fonctionner de manière isolée**. La résolution soutient également la solidarité exprimée par la BCE et les banques centrales du monde entier envers la **Réserve fédérale américaine**, qui souligne l'importance de préserver l'indépendance de la banque centrale, dans le plein respect de l'état de droit et de la responsabilité démocratique.

## *Politique monétaire, inflation*

Préoccupés face aux niveaux d'inflation élevés des années consécutives à la pandémie de COVID-19, les députés ont estimé qu'un **retour rapide à la stabilité des prix** au cours de cette période aurait été justifié, au moyen de décisions de la BCE. Cette dernière est invitée à évaluer de manière approfondie les causes de ces niveaux d'inflation élevés et à formuler une série de **recommandations pratiques** afin de tirer les bonnes conclusions d'éventuelles crises inflationnistes à venir. Reconnaisant le risque persistant d'une reprise de l'inflation, le Parlement a souligné que les futures démarches en vue d'un assouplissement de la politique monétaire devraient être **prudentes, fondées sur les données et guidées par la stabilité des prix**.

Dans ce contexte, le Parlement s'est déclaré préoccupé par le coût élevé de la vie, les prix des denrées alimentaires et de l'énergie ayant augmenté en Europe depuis la pandémie de COVID-19. Il a relevé qu'en moyenne, le prix d'un repas dans la zone euro était supérieur d'un tiers en 2025 à ce qu'il était avant la pandémie, et que cela a particulièrement touché les ménages à faibles revenus.

Le Parlement rappelle que l'objectif d'inflation de la BCE est passé, au fil du temps, d'une valeur de référence «inférieure à 2%» à un objectif «au-dessous, mais proche de 2%», et à un objectif symétrique de «2%» à moyen terme. La BCE est invitée à **évaluer la pertinence de son objectif symétrique**, en tenant également compte de facteurs qualitatifs.

## *Mettre fin aux mesures non conventionnelles plus rapidement*

La résolution souligne que les **programmes d'achats** de la BCE sont des instruments de politique monétaire non conventionnels qui ont des effets collatéraux et qui peuvent fausser les signaux de prix. Elle soutient la BCE dans sa volonté de réduire encore son rôle direct dans l'achat de titres et encourage la BCE à abandonner progressivement ses programmes d'achats d'obligations d'État.

Les députés ont regretté que les dispositifs de prêt à court terme de la BCE aient largement supplanté le marché du financement interbancaire privé depuis la crise financière de 2008. Ils ont invité la BCE à **éviter de payer aux banques des taux de dépôt supérieurs aux taux du marché**, car cela va à l'encontre du principe d'une économie de marché ouverte où la concurrence est libre, et à éliminer tout obstacle entravant la reprise des marchés interbancaires à court terme non garantis.

Les députés soutiennent également les efforts de la BCE pour inclure les logements occupés par leur propriétaire dans sa surveillance des indices de prix.

### *Objectif secondaire: soutenir les politiques économiques générales dans l'Union*

Le Parlement a souligné l'importance de **finances publiques saines et viables** pour résister à un environnement de taux d'intérêt élevés, compléter les efforts de la BCE pour maintenir l'inflation à un faible niveau, conserver une économie stable et préserver la résilience face aux futurs chocs économiques et financiers. La BCE devrait également tenir compte des effets potentiels du **changement climatique** dans une perspective de stabilité des prix, et dans le cadre de son mandat.

### *Euro numérique, cryptoactifs*

Le Parlement a souligné que la numérisation croissante des paiements, si elle est laissée exclusivement aux acteurs privés et hors Union, risque de créer de nouvelles formes d'exclusion tant pour les utilisateurs que pour les commerçants. Dans un contexte d'incertitude géopolitique accrue et de dépendance excessive à l'égard des infrastructures de paiement hors Union, les députés ont souligné que l'introduction d'un euro numérique est **essentielle** pour renforcer la souveraineté monétaire de l'Union, réduire la fragmentation sur le marché des paiements de détail et soutenir l'intégrité et la résilience du marché unique. Ils ont toutefois insisté sur l'importance de **maintenir le rôle des espèces** et ont invité la BCE à intensifier la surveillance des **cryptoactifs**, tels que les stablecoins.